

N° 13 – NOVEMBRE 2026

INFORMATIONS STATISTIQUES

PRATIQUES CULTURELLES DE LA POPULATION GENEVOISE EN 2024

En 2024, les visites de monuments, les sorties au cinéma et les visites de musées demeurent les *sorties culturelles* déclarées les plus fréquentes parmi la population genevoise âgée de 15 ans ou plus : elles concernent respectivement 77 %, 70 % et 69 % des personnes.

Par rapport aux éditions précédentes de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC), le *rythme de fréquentation* (voir encadré) recule pour plusieurs types de lieux.

Les festivals se distinguent en attirant une part croissante de la population : 60 % en 2024, contre 48 % en 2014.

Parallèlement, les *sorties culturelles* de la population genevoise se diversifient. En 2024, 45 % des personnes interrogées déclarent avoir fréquenté sept ou plus types de lieux ou d'événements culturels différents durant les douze mois précédant l'enquête, contre 36 % en 2014.

Variété des sorties culturelles, en 2014, 2019 et 2024 (1)

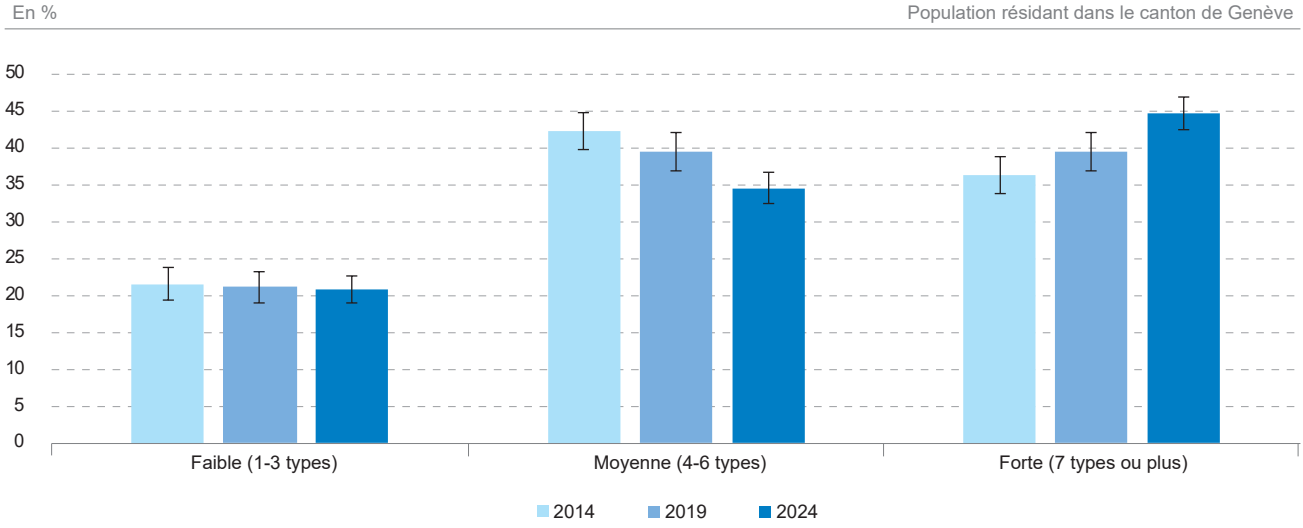

(1) La variété de fréquentation de lieux culturels mesure le nombre de lieux différents qu'une personne a fréquenté au moins une fois dans une année donnée. Ce graphique n'inclut pas les discothèques et les fêtes.

Source : OFS/OCSTAT - Enquête sur les pratiques culturelles et de loisirs

SOURCE, CHAMP ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les résultats présentés sont issus du volet « culture et loisirs » de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC), réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'enquête porte sur la population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus vivant en ménage privé. Le canton de Genève a élargi l'échantillon afin d'améliorer la précision des résultats à l'échelle cantonale. Environ 2 200 personnes résidant dans le canton ont ainsi participé à l'enquête.

Les données ont été recueillies d'août à octobre 2024. Les questions relatives aux pratiques culturelles portent sur les douze mois précédant l'interrogation et ne correspondent donc pas strictement à l'année civile 2024. Les résultats sont issus des réponses des personnes interrogées et décrivent ainsi des **pratiques déclarées**. Ils renseignent sur la part de la population concernée par une pratique et sur sa fréquence, mais ne mesurent pas directement le nombre d'entrées enregistrées dans les établissements culturels. **De plus, ces résultats portent sur les pratiques des personnes résidant dans le canton, indépendamment du lieu où les sorties ont été réalisées : celles-ci peuvent donc avoir eu lieu en dehors du canton de Genève.**

Dans cette publication, le **taux de fréquentation** correspond à la part de la population ayant déclaré avoir fréquenté un type de lieu ou d'événement culturel **au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête**.

Le **rythme de fréquentation**, qui décrit l'intensité déclarée de la participation, est réparti en trois catégories : **occasionnel** (1 à 3 fois), **régulier** (4 à 6 fois) et **assidu** (7 fois ou plus).

La **variété des sorties culturelles** correspond au nombre de types de lieux ou d'événements culturels différents fréquentés au moins une fois durant cette période, indépendamment du rythme de fréquentation. Elle est également répartie en trois catégories : **faible** (1 à 3 lieux ou évènements différents), **moyenne** (4 à 6) et **forte** (7 ou plus).

Les estimations reposent sur un échantillon et sont accompagnées d'une incertitude statistique. Les intervalles de confiance à 95 % présentés dans les graphiques renseignent sur la précision des estimations.

VISITES DE MONUMENTS ET MUSÉES, FRÉQUENTATION DES CINÉMAS

Les visites de monuments[1], les sorties au cinéma et les visites de musées constituent les trois types de *sorties culturelles* les plus fréquentes parmi la population genevoise en 2024, comme en 2014 et en 2019. Leur évolution présente toutefois quelques différences :

- En 2024, 77 % de la population genevoise âgée de 15 ans ou plus déclare avoir effectué au moins une visite de **monuments** au cours des douze mois précédant l'enquête. Ce taux ne présente pas d'évolution statistiquement significative entre 2014 et 2024. Le rythme de fréquentation évolue toutefois : la proportion de personnes déclarant une fréquentation assidue diminue, tandis que celle des personnes déclarant une fréquentation occasionnelle augmente.
- 70 % de la population déclare être allée au **cinéma** au moins une fois durant l'année. La proportion de personnes déclarant une fréquentation occasionnelle atteint 35 %, soit 10 points de pourcent de plus qu'en 2014 et 8 points de plus qu'en 2019. À l'inverse, la fréquentation assidue concerne 13 % de la population, soit 13 points de moinsqu'en 2014 et en 2019.
- La proportion de personnes déclarant avoir visité au moins un **musée** durant l'année s'établit à 69 % en 2024, soit 8 points de moins qu'en 2019. La fréquentation assidue diminue également : elle concerne 17 % de la population, soit 12 points de moins qu'en 2019.

Ainsi, si ces trois types de *sorties culturelles* restent les plus répandus, leur rythme de fréquentation recule. Pour les musées, cette évolution s'accompagne également d'une baisse du taux de fréquentation.

En guise de mise en perspective, les 14 cinémas situés dans le canton ont enregistré 1 099 473 entrées en 2024, soit 17 % de moins qu'en 2019 et 15 % de moins qu'en 2014, selon la *statistique du film et du cinéma* de l'OFS[2]. Le nombre d'entrées dans les musées de la Ville de Genève[3] a également diminué de 15 % entre 2019 et 2024.

Statistiques d'entrées et résultats de l'ELRC concernent toutefois des périmètres différents. Les premières comptabilisent les entrées dans les établissements recensés dans le canton par la Ville de Genève, tandis que l'ELRC porte sur les pratiques des personnes résidant dans le canton, y compris lorsque leurs sorties ont lieu en dehors de celui-ci.

CONCERTS ET BIBLIOTHÈQUES

Les concerts et les bibliothèques présentent une évolution similaire de leur fréquentation entre les différentes éditions de l'enquête :

- En 2024, 66 % de la population genevoise déclare avoir assisté à au moins un **concert de musique** au cours des douze mois précédant l'enquête.
- La moitié de la population (50 %) déclare avoir fréquenté une **bibliothèque**.

[1] Par exemple : château, palais, site historique ou archéologique.

[2] Voir tableau sur l'offre et la fréquentation des cinémas, dans le canton de Genève, depuis 1937.

[3] Voir tableau sur la fréquentation des musées de la Ville de Genève et des musées privés du canton, depuis 1994

- Pour ces deux pratiques, la proportion de personnes concernées ne présente pas de variation statistiquement significative par rapport à 2014 et à 2019. En revanche, la part des personnes déclarant une fréquentation occasionnelle augmente, tandis que celle des personnes déclarant une fréquentation assidue diminue.

Ainsi, si les concerts et les bibliothèques continuent de toucher une part stable de la population à travers les années, leur fréquentation tend à devenir plus occasionnelle.

À titre informatif, le nombre de prêts enregistrés dans les bibliothèques municipales de la Ville de Genève a diminué de 77 % entre 2014 et 2023[4].

THÉÂTRES, DISCOTHÈQUES ET SPECTACLES DE DANSE

Les théâtres, les spectacles de danse et les discothèques présentent tous un recul de fréquentation entre les différentes éditions de l'enquête, bien que l'ampleur de la baisse varie selon les pratiques :

- En 2024, 42 % de la population genevoise déclare être allée au **théâtre** au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête, soit 9 points de moins qu'en 2019 et 10 points de moins qu'en 2014. Les proportions de personnes déclarant une fréquentation régulière ou assidue diminuent également de manière statistiquement significative.
- La participation aux **spectacles de danse** recule également. Par rapport à 2014, les proportions de personnes déclarant une fréquentation régulière ou assidue sont plus faibles en 2024, tandis qu'aucune évolution statistiquement significative n'est mise en évidence pour la fréquentation occasionnelle.
- La fréquentation des **discothèques**[5] enregistre une baisse particulièrement marquée. La proportion de personnes déclarant s'y être rendues au moins une fois au cours de l'année passe de 39 % en 2019 à 32 % en 2024.

FESTIVALS ET AUTRES SPECTACLES

Les festivals et les autres spectacles[6] se distinguent par une progression de leur taux de fréquentation entre les différentes éditions de l'enquête :

- En 2024, 60 % de la population genevoise déclare s'être rendu à au moins un **festival** de musique, de films ou d'un autre type au cours des douze mois précédant l'enquête, contre 54 % en 2019 et 48 % en 2014. Cette progression concerne principalement les personnes déclarant une fréquentation occasionnelle ou régulière.
- Les festivals urbains multigenres et les festivals de musique rock ou pop touchent la plus grande part de la population genevoise en 2024, devant les festivals de films.
- Les **autres spectacles** (stand-up, cabarets, cirques et spectacles de son et lumière) atteignent un taux de fréquentation de 58 % en 2024, soit 8 points de plus qu'en 2019.

VARIÉTÉ DE LIEUX FRÉQUENTÉS

En 2024, 45 % de la population genevoise a fréquenté au moins sept types de lieux ou d'événements culturels différents, contre 36 % en 2014. Cette frange de la population est désormais la plus représentée, devant les personnes ayant fréquenté quatre à six types différents de lieux ou d'événements (35 %). La part des personnes ayant fréquenté moins de quatre types de lieux ou évènements reste, quant à elle, stable, autour de 21 %.

Cette évolution ne signifie toutefois pas que ces sorties sont réalisées plus fréquemment : une plus grande variété des pratiques peut coexister avec une fréquentation plus occasionnelle de chacun des lieux ou événements considérés.

4 Voir tableau sur les activités des bibliothèques, dans le canton de Genève, depuis 1995 (arrêté en 2023).

5 Dans cette publication, les discothèques sont incluses parmi les lieux culturels en raison de la dimension artistique de leur offre.

6 Catégorie regroupant les stand-up, cabarets, cirques et spectacles de son et lumière.

Fréquentation de lieux et d'événements culturels, en 2014, 2019 et 2024

En % — Population résidant dans le canton de Genève

Monuments et sites historiques ou achéologiques

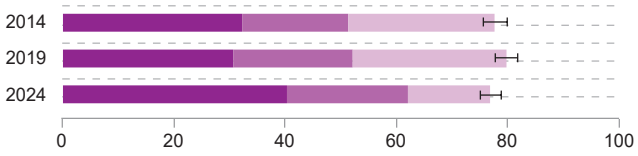

Stand-ups, cabarets, cirques, spectacles son et lumière, etc.

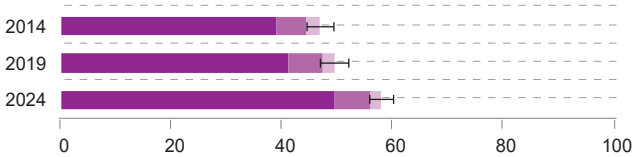

Musées (tous genres)

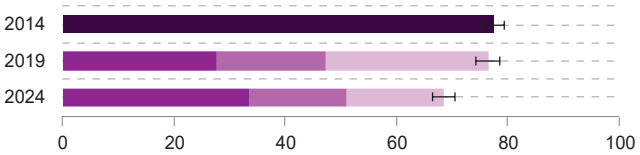

Bibliothèques et médiathèques

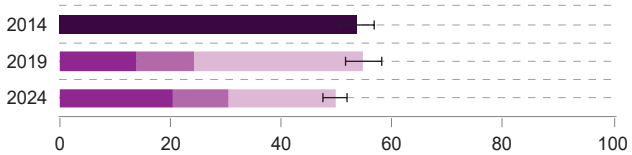

Cinémas

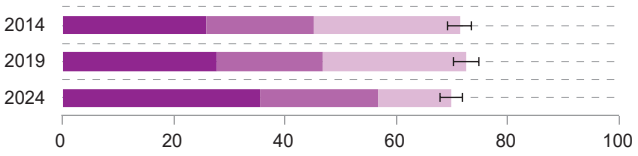

Théâtres

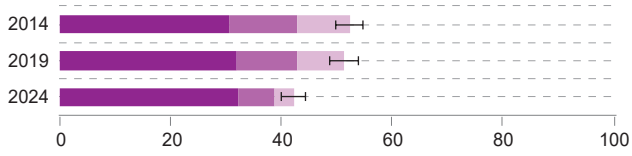

Concerts ou spectacles musicaux

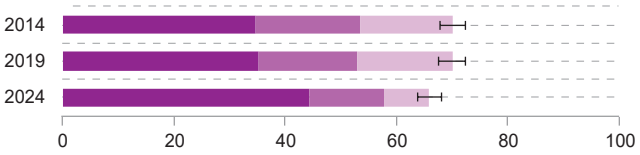

Discothèques (2)

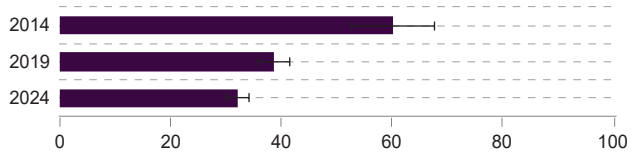

Festivals (tous types)

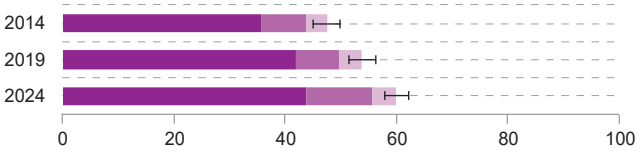

Spectacles de ballet ou de danse

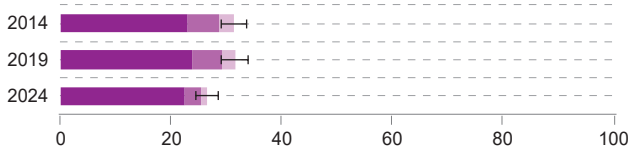

Occasionnelle (1-3 fois par an) — Régulière (4-6 fois par an) — Assidue (7 fois par an ou plus) — Toutes les visites (1)

(1) Pour certains lieux et selon l'année de l'enquête, le rythme de fréquentation n'est pas disponible. Il est remplacé par la modalité « Toutes les visites ».
(2) En 2014, seules 12 % des personnes interrogées (182 sur 1 483), surtout des moins de 40 ans, ont répondu à la question sur les discothèques. Le taux de 2014 n'est donc pas comparable avec ceux de 2019 et 2024.

Source : OFS/OCSTAT - Enquête sur les pratiques culturelles et de loisirs

LA FRÉQUENTATION DES LIEUX ET ÉVÈNEMENTS CULTURELS SELON LE GROUPE D'ÂGES

La participation aux sorties culturelles varie selon l'âge (voir graphique) :

- **15-24 ans** : les sorties au cinéma sont les plus fréquentes (88 %), sans écart significatif avec les visites de **monuments** et l'utilisation des **bibliothèques**. La fréquentation des **discothèques** est également relativement élevée (53 %) et semblable à celle des 25-39 ans. À l'inverse, le **théâtre** affiche un taux de fréquentation plus faible (35 %) pour ce groupe que dans les groupes plus âgés.
- **25-39 ans** et **40-54 ans** : les visites de **monuments** arrivent en tête (respectivement 82 % et 79 %). Le **cinéma** est moins fréquenté que parmi les 15-24 ans, avec des proportions respectives de 79 % et 71 %. La fréquentation des **bibliothèques** atteint 57 % et 50 %, tandis que les **festivals** et les **concerts** conservent des taux de fréquentation élevés, autour de 70 %.
- **55-64 ans** : les visites de **monuments** sont les plus fréquentes (78 %), devant celles des **musées** (68 %) et les participations aux **concerts** (63 %). Le **cinéma** et le **théâtre** affichent des taux respectifs de 61 % et 42 %. Les fréquentations des **bibliothèques** (38 %) et des **discothèques** (18 %) sont respectivement inférieures de 12 et 16 points à celles des 40-54 ans.
- **65-74 ans** : les taux de fréquentation sont généralement plus faibles. Seuls les visites de **monuments**, les visites de **musées**, les sorties au **cinéma** et les participations aux **concerts** dépassent 50 %.
- **75 ans ou plus** : seules les visites de **monuments** et de **musées** dépassent 50 %. La fréquentation des **festivals**, comparable entre les 55-64 ans et les 65-74 ans, est plus faible parmi les 75 ans ou plus (27 %).

La **variété** de *sorties culturelles* est significativement plus élevée parmi les trois groupes d'âges de 15 à 54 ans. Ces derniers présentent une plus forte proportion de personnes fréquentant sept ou plus types de lieux différents durant les douze mois précédant l'enquête et une plus faible proportion de personnes participant à moins de quatre types de lieux ou d'évènements différents.

Fréquentation de lieux et d'événements culturels selon le groupe d'âges, en 2024 (1)

En % — Population résidant dans le canton de Genève

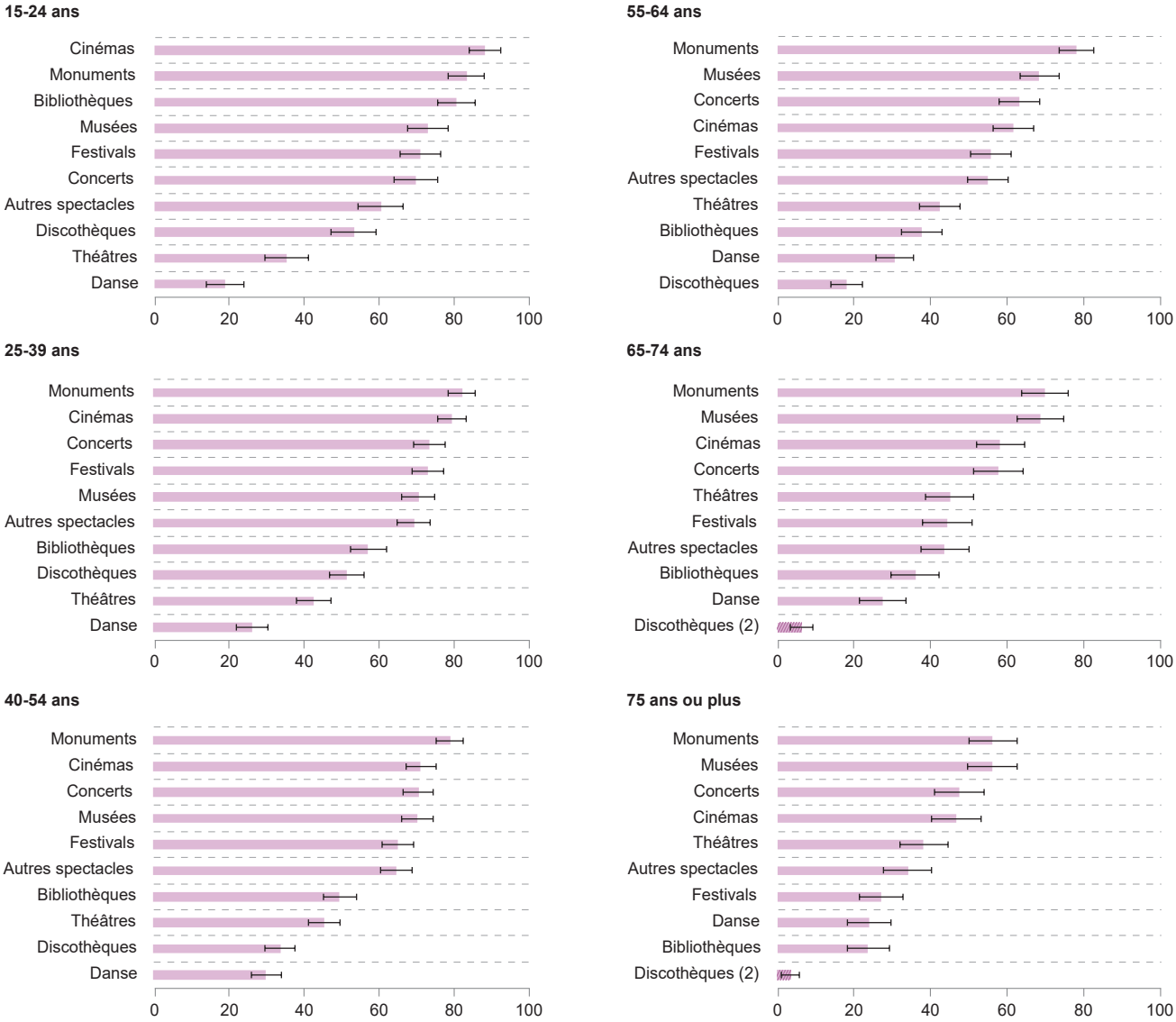

(1) L'échelle correspond au taux de fréquentation, c'est-à-dire le pourcentage de la population cible ayant fréquenté au moins une fois pendant l'année le lieu ou l'évènement culturel donné parmi la population cible totale.

(2) Les observations sont basées sur moins de 30 réponses et ne sont donc pas précises.

Source : OFS/OCSTAT - Enquête sur les pratiques culturelles et de loisirs

SORTIES CULTURELLES SELON LE SEXE

Seuls trois domaines se distinguent par des écarts significatifs en 2024 :

- Le **théâtre** et les **spectacles de danse** sont plus largement fréquentés par les femmes. La fréquentation déclarée du théâtre atteint 45 % parmi les femmes contre 38 % parmi les hommes. Pour les spectacles de danse, elle s'établit respectivement à 30 % et 23 %.
- À l'opposé, la fréquentation des **discothèques** concerne une proportion significativement plus élevée d'hommes (35 %) que de femmes (29 %).

PRATIQUES CULTURELLES ET NIVEAU DE FORMATION

Le niveau de formation[7] est corrélé à la fréquentation des lieux culturels et à la variété des sorties réalisées. Les personnes avec un niveau tertiaire déclarent généralement avoir fréquenté davantage de types de lieux ou d'événements culturels différents (voir graphique) et présentent des taux de fréquentation plus élevés pour la plupart des *sorties culturelles* :

- Les **concerts** et le **théâtre** affichent les écarts les plus importants entre les personnes ayant achevé un niveau tertiaire et celles ayant arrêté leurs études après l'école obligatoire, avec des différences respectives de 29 et 27 points de pourcentage. Concernant spécifiquement le théâtre, l'écart est également marqué entre les personnes avec un niveau d'étude tertiaire et celles avec un niveau d'étude de secondaire II, avec une différence de 24 points.
- Les **musées** affichent un taux de fréquentation de 83 % pour les personnes ayant atteint un niveau d'étude tertiaire contre 56 % pour celles avec un niveau d'étude d'école obligatoire, tandis que l'écart pour les visites de **monuments** s'établit à 21 points.
- En ce qui concerne le **cinéma**, l'écart de 19 points entre les deux niveaux extrêmes porte principalement entre le niveau d'étude d'école obligatoire et celui de secondaire II, avec une différence de 11 points.
- Enfin, bien que l'ampleur des écarts soit moindre, les **festivals**, les **bibliothèques** ainsi que les **spectacles de danse** et les **autres spectacles** (cabarets, stand-up, etc.) présentent également des différences de fréquentation en faveur des niveaux de formation les plus élevés.

Variété des sorties culturelles selon le niveau de formation, en 2014, 2019 et 2024 (1) (2)

En % — Population résidant dans le canton de Genève

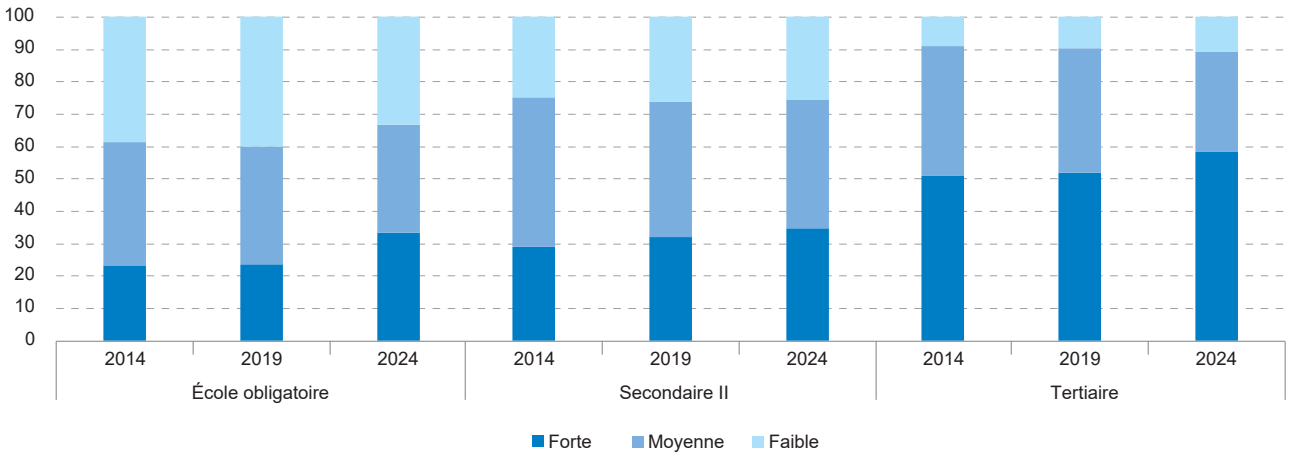

(1) La variété des sorties culturelles mesure le nombre de lieux ou d'évènements différents qu'une personne a fréquenté au moins une fois dans une année donnée. Ce graphique n'inclut pas les discothèques et les fêtes.

Source : OFS/OCSTAT - Enquête sur les pratiques culturelles et de loisirs

[7] Le niveau de formation décrit trois modalités : la scolarité obligatoire, le degré secondaire II (CFC, maturité) et le degré tertiaire (HES, université).

SORTIES CULTURELLES ET SITUATION FINANCIÈRE

La **situation financière** est définie selon la réponse à la question suivante : « En tenant compte du revenu total de votre ménage, comment arrivez-vous à joindre les deux bouts à la fin du mois, c'est-à-dire comment réussissez-vous à payer les dépenses mensuelles nécessaires ? ».

La situation financière autodéclarée du ménage est corrélée à des différences de fréquentation pour certaines *sorties culturelles* à Genève en 2024. Les taux de fréquentation sont généralement plus élevés parmi les personnes jugeant leur situation financière plutôt bonne que parmi celles la jugeant plutôt mauvaise, avec des écarts variables selon les types de sorties :

- Le **théâtre** présente l'écart le plus important, avec 49 % de fréquentation pour les personnes déclarant une situation financière plutôt bonne, contre 36 % pour celles déclarant une situation plutôt mauvaise.
- Les **concerts** et les **musées** affichent des écarts respectifs de 11 points (72 % contre 61 %) et de 10 points (74 % contre 64 %).
- Enfin, les **autres spectacles** (cabarets, stand-up, cirques et spectacles de son et lumière) présentent également une différence de 8 points en faveur des personnes déclarant une situation financière plutôt bonne.

Fréquentation de lieux et d'événements culturels selon la situation financière, en 2024 (1) (2)

En % — Population résidant dans le canton de Genève

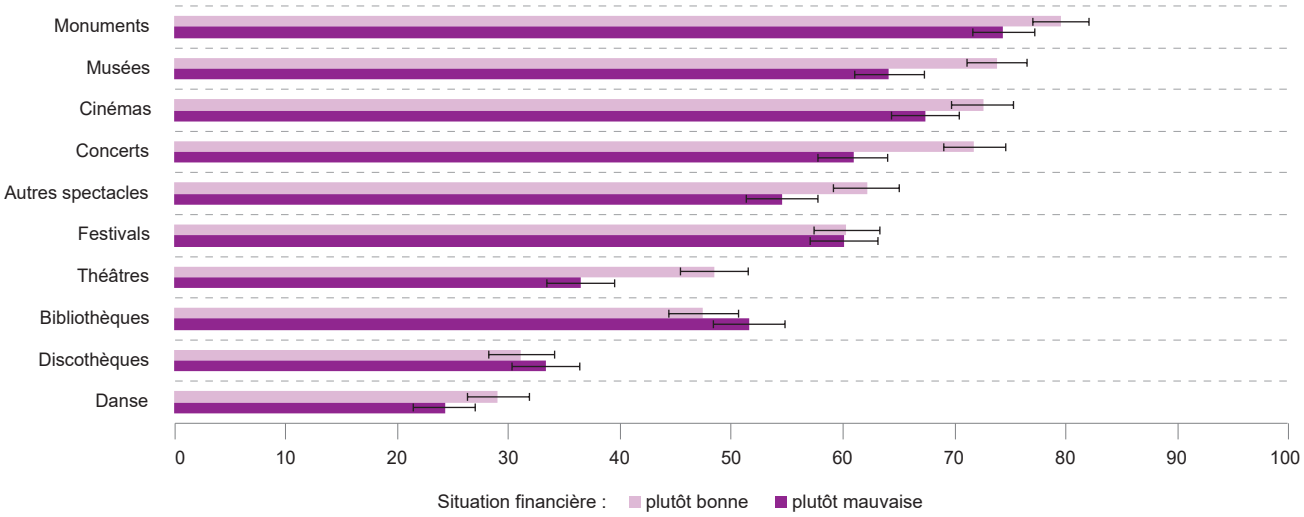

(1) Le graphique représente le taux de fréquentation, c'est-à-dire le pourcentage de la population cible ayant fréquenté au moins une fois pendant l'année le lieu ou l'évènement culturel donné parmi la population cible totale.

(2) La situation financière est définie comme la capacité reportée à pouvoir joindre les deux bouts financièrement.

Source : OFS/OCSTAT - Enquête sur les pratiques culturelles et de loisirs

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Cette publication est rattachée au sous-domaine 16_02 Culture, médias, société de l'information, sport :
https://statistique.ge.ch/domaines/apercu.asp?dom=16_02

Rédaction : Marius Marzal
Comité de lecture : Elvita Alvarez, Didier Benetti, Sébastien Blanc et Matti Langel

Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures
Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26
Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • https://statistique.ge.ch/
Responsable de la publication : Elvita Alvarez, directrice
L'OCSTAT a signé la déclaration d'adhésion à la Charte de la statistique publique de la Suisse et s'engage, à ce titre, à respecter les bonnes pratiques garantissant la qualité de la statistique publique.
© OCSTAT, Genève 2026. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.